



Remarque : Ce questionnaire est réservé aux familles dont les deux parents ne peuvent bénéficier d'allocations familiales pour salariés ou indépendants.

Demande d'allocations familiales pour personne sans activité lucrative

Si vous êtes déjà affilié à notre Caisse en tant que personne sans activité lucrative, veuillez indiquer votre numéro d'affilié :

N° d'affilié

Si les enfants sont issus de plusieurs unions, veuillez remplir un questionnaire par union

Requérant - Requérante		Autre parent : <input type="checkbox"/> conjoint-e <input type="checkbox"/> concubin-e <input type="checkbox"/> ex-conjoint-e <input type="checkbox"/> partenaire enregistré <input type="checkbox"/>	
Nom, Prénom : Adresse complète : NPA, localité : N° de tél. : NSS (n° AVS) : Date de naissance (jjmmaaaa) : Nationalité : Permis : Etat civil : Dès le : Pour les parents divorcés ou non mariés : qui détient l'autorité parentale ? <input type="checkbox"/> la mère <input type="checkbox"/> le père <input type="checkbox"/> partagée		Nom, Prénom : Adresse complète : NPA, localité : Date de naissance (jjmmaaaa) : Nationalité : Etat civil : Dès le :	
Renseignements concernant la situation des deux parents			
Requérant - Requérante		Autre parent	
<ul style="list-style-type: none"> Etes-vous affilié(e) à une caisse de compensation AVS comme non actif ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, à quelle caisse : Etes-vous au bénéfice de prestations complémentaires à l'AVS/AI ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Etes-vous au bénéfice du revenu d'insertion (RI) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non 		<ul style="list-style-type: none"> Est-il (elle) affilié(e) à une caisse de compensation AVS comme non actif ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, à quelle caisse : Est-il (elle) au bénéfice de prestations complémentaires à l'AVS/AI ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Est-il (elle) au bénéfice du revenu d'insertion (RI) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non 	
Exercez-vous une activité lucrative à temps partiel ?			
Requérant - Requérante <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Autre parent <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<input type="checkbox"/> Salarié(e) Nom de l'employeur : Salaire mensuel : CHF <input type="checkbox"/> Indépendant(e) <input type="checkbox"/> Au bénéfice d'indemnités journalières (chômage, accident, maladie, invalidité)		<input type="checkbox"/> Salarié(e) Nom de l'employeur : Salaire mensuel : CHF <input type="checkbox"/> Indépendant(e) <input type="checkbox"/> Au bénéfice d'indemnités journalières (chômage, accident, maladie, invalidité)	
Revenu imposable			
Quel est le montant de votre revenu imposable selon la loi sur l'impôt fédéral direct (IFD) ? CHF Nous vous informons que le régime des allocations familiales pour personnes sans activité lucrative est soumis à limite de revenu (CHF 56'160. -- en 2014). Votre situation s'est-elle modifiée de façon notable par rapport à la dernière décision de taxation fiscale ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			

ENFANTS POUR LESQUELS L'ALLOCATION EST DEMANDEE								
Nom et prénom	Date de naissance	Adresse de chaque enfant <i>(si différente de celle du requérant)</i>	Revenu propre de l'enfant <i>(salaire, indemn. journalière)</i>	L'enfant est-il				
N° AVS de l'enfant <i>(voir la carte suisse d'assurance maladie)</i>	Sexe <i>(M/F)</i>			du mariage	du mariage précédent	hors mariage	du conjoint	recueilli ou adopté
			CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Votre (vos) enfant(s) est(sont)-il(s) au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI ? oui non

Si vous revendiquez l'allocation de naissance :
 Au jour de l'accouchement, la mère était-elle domiciliée en Suisse depuis 9 mois ? oui non

L'allocation est demandée dès le : _____ Motif : _____

Coordonnées postales : N° CCP _____
 Coordonnées bancaires : Nom de la banque _____ Localité : _____
 IBAN N° : _____

Le soussigné - la soussignée certifie avoir répondu exactement et complètement à toutes les questions ci-dessus. Il - elle s'expose à devoir rembourser des allocations indûment touchées.

Date : _____
 Signature : _____

Agence d'assurances sociales (timbre obligatoire) :
 Remarques : _____
 Date : _____
 Signature :

DOCUMENTS ET JUSTIFICATIFS A PRESENTER (sous forme de copies)

A chaque demande d'allocations familiales, il faut joindre :

Dans tous les cas :

- le livret de famille ou le certificat de famille complet; à défaut l'acte de mariage et les actes de naissance des enfants,
- pour les étrangers (*sauf permis C*) : les livrets pour étrangers ou une attestation récente du contrôle des habitants du lieu de domicile pour toute la famille,
- un certificat de radiation de la dernière caisse qui a versé les allocations familiales, si disponible,
- dernière décision de taxation fiscale.

En cas de chômage :

- une copie du dernier décompte de chômage.

En cas de séparation ou de divorce :

- un extrait des mesures judiciaires indiquant la date, l'attribution de l'autorité parentale et de la garde des enfants.

Pour les enfants de parents non mariés :

- l'acte de reconnaissance éventuel,
- la convention sur l'autorité parentale éventuelle.

Pour les enfants de 16 à 20 ans, incapables de travailler en raison d'une maladie, d'un accident ou d'une infirmité :

- un certificat attestant l'incapacité de travail de l'enfant ou une décision de l'AI.

Pour les enfants jusqu'à 25 ans, aux études ou en apprentissage :

- une attestation de l'établissement d'études mentionnant la période,
- un contrat d'apprentissage,
- une attestation de stage mentionnant le salaire mensuel et la période.